

République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE 79220
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 mai 2025

Conseillers municipaux en fonction : 13

Conseillers municipaux présents : M. EPOULET Gérard, M. FOUILLET Olivier, Mme BOUTIN Isabelle, Mme MENARD Evelyne, M. FILLION Guillaume, Mme CHAUSSERAY Dominique, M. PENNINGER Alexandre, Mme DEBORDE Sonia, M. VIGNAULT Quentin, Mme MORICHON Charlotte

Absents excusés : M. CHARLET Geoffrey, Mme BOURLON Aline, M. NERRIERE Serge.

Date de la convocation : 06/05/2025

Secrétaire de séance : Mme Evelyne MENARD

1/ APPROBATION du compte rendu du 27/03/2025

Aucune remarque n'étant émise, le compte-rendu du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

2/ DELIBERATIONS

➤ Délibération 11/2025 : Protection sociale complémentaire risque et prévoyance

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de retenir la procédure de convention de participation proposée par le CDG 79 pour la mise en place de contrats d'assurance collective à adhésion facultative pour les risques prévoyance et santé des agents, avec un effet des garanties au 1er janvier 2026.

En conséquence, il est décidé de :

- **Donner mandat au CDG 79** afin qu'il réalise l'appel public à concurrence pour la sélection des organismes d'assurance pour les risques prévoyance et santé.
- **Proposer de verser une participation mensuelle brute par agent de 15 euros** pour les risques prévoyance et de **15 euros** pour les risques santé.
- **Confirmer le montant définitif de ces participations** par une délibération ultérieure, après connaissance de l'offre de l'organisme d'assurance retenu.
- **Autoriser le Maire** à effectuer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

➤ Délibération 12/2025 : Subventions année 2025

M. le Maire propose aux membres du Conseil municipal le versement de subventions aux Associations et structures suivantes :

➤ AICM	350.00 €
➤ Collège de Champdeniers	350.00 €
➤ Coopérative scolaire de l'école	4 500.00 €
➤ Hand-Ball de Champdeniers	300.00 €
➤ Les amis de la bibliothèque	900.00 €
➤ Les Gymnastes de l'Égray	117.00 €
➤ Radio Gâtine	440.00 €
➤ Amicale des donneurs de sang du canton de Champdeniers	100.00€

M. le Maire propose, par ailleurs, d'étudier en Conseil d'administration du C.C.A.S. les demandes de subventions émanant des associations suivantes : Banque alimentaire des Deux-Sèvres, APF France Handicap, restaurants du cœur, UDAF, Secours catholique, Secours populaire français.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser les subventions 2025 ci-dessus, pour un montant total de 7 057.00 €.

D'autoriser M.le Maire à signer tous documents afférents à cette décision.

➤ **Délibération 13/2025 : Adhésion au dispositif de traitement et de gestion des dossiers de demande d'allocations de chômage du centre de gestion des DEUX-SEVRES**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des informations relatives à la convention de traitement et de gestion des demandes d'allocations chômage mise en place par le CDG 79 en collaboration avec le CDG 17, décide :

- **D'adhérer au dispositif** proposé par le CDG 79 pour le traitement et la gestion des demandes d'allocations chômage des agents de la commune.
- **De s'engager à rembourser au CDG 79** les coûts des prestations utilisées, notamment l'étude et la simulation du droit initial à indemnisation, le conseil, la gestion et le suivi des dossiers de chômage, conformément aux tarifs détaillés dans la convention d'adhésion.

La commune adhère à la convention avec le CDG 79 pour externaliser le traitement et la gestion des dossiers de chômage de ses agents, s'engageant à régler les prestations utilisées selon la tarification établie.

➤ **Délibération 14/2025 : Délibération complémentaire aux délibérations N°28/2024 et N°29/2024 concernant les tarifs de location des salles communales. Objet : gratuité de la location des salles communales pour les agents communaux**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter une disposition complémentaire aux délibérations n°28/2024 et n°29/2024 concernant les tarifs de location de la Salle Culturelle et de la Salle La Communale.

Il est ainsi accordé à chaque agent municipal la possibilité de bénéficier d'une **mise à disposition gratuite, une fois par an, pour leur usage personnel et un événement non lucratif**, de la Salle Culturelle ou de la Salle La Communale.

Cette gratuité ne s'applique pas aux prestations annexes (vaisselle, matériel de projection, ménage éventuel) et les cautions de garantie restent applicables selon les tarifs en vigueur.

Cette disposition prend effet à compter du **15 mai 2025**.

3/ DOSSIER : REUNIONS / RENCONTRES / INTERCOMMUNALITE :

a) **Aménagement entrée de Rouvre** : Le projet d'aménagement de l'entrée de Rouvre est reporté à 2026 en raison du retard de la maîtrise d'œuvre pour l'AVP, dont le coût est de 327 000 €, il a bien diminué, mais n'est pas toujours pas conforme (manque de signalisations, traitements des eaux à supprimer). Une dépense de 50 000 € doit être supprimée car hors demande, avec une suggestion de la transférer sur la rue du Champ du Moulin. Le dossier, remis le 5 mai, devait être validé en amont par le département (route départementale) et la CAN (assainissement). Le dépôt du dossier DETR, initialement prévu pour le 7 mai, explique le report à 2026. Il est impératif de présenter le dossier finalisé au département avant mi-juin pour obtenir des subventions.

b) CTER : Dans le cadre de l'effacement des réseaux à Rouvre, Gérédis a présenté un dossier pour la reprise de l'éclairage public route de Champdeniers, incluant des plans pour la dépose et repose de lanternes LED. La stratégie vise à supprimer les veilleuses et les lanternes en surplus, et à en déplacer certaines. Le coût total du projet est de 15 685,34 € TTC. L'objectif est de mieux répartir les poteaux existants.

c) Concours de chien de troupeau : concours inter-races de chiens de troupeau qui se déroulera les 14 et 15 juin à la ferme de la Rouère à Rouvre, organisé par l'association de chiens de troupeau de Vendée, avec le soutien de Mickaël Corbin et la validation Société Centrale Canine, Commission Nationale d'Utilisation de Chiens de Troupeaux, et Direction Départementale de la Protection de la Population. La commune mettra à disposition les moyens qu'elle détient, stationnement, barrières...

d) Ganivelles : la municipalité souhaite installer des ganivelles sur l'espace ludique de la place Saint Médard pour sécuriser les lieux et embellir la zone. Ceci délimitera l'espace du parking.

e) Retour festival tous en scène 2025 : M. le Maire et le 1er Adjoint dressent un bilan très positif du festival. À l'occasion de la clôture de l'événement, les bénévoles ont adressé leurs remerciements à la Municipalité pour la mise à disposition des moyens qui ont contribué au succès de ce festival, dont elle est garante depuis 15 ans.

d) Bulletin : Monsieur le Maire et le 1er Adjoint proposent de fixer rapidement une date pour commencer à travailler sur le bulletin 2026, afin d'anticiper sa publication et de garantir une diffusion avant la fin d'année 2025.

➤ **Prochain Conseil municipal : Mardi 24 juin 2025 à 18h00**
Fin du Conseil à 22h00.